



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2009 – 2010

Président

Claude Bergeron 819 671-0501 résidence

Vice-présidente

Constance Hudak 613 761-9419 résidence
819 671-3094 chalet

Secrétaire

France Joncas 819 671-4416 résidence

Trésorier

David Hodgkin 819 671-0249 résidence

REPRÉSENTANTS DES LACS

Lac Barnes

Clayton Devine
613-841-5950 r
819-671-0672 c

Donald Stanley
613-830-1724 r
819-671-9945 c

Lac Bataille

Norm Cadieux
613-830-4868 r
613-293-8570 c

Gladys Guérin
819-671-4448 r

John Smart
613-232-3063 r
819-671-5444 c

poste vacant

Lac Corrigan

Henry Brown
613-725-7673 r

Lac Des Épinettes

Doug Holden
613-836-9858 r
819-671-9654 c

Lac Louise

Claire Trépanier
819-671-9240 r

Lac Truite

Chris Hemmingway
819-671-8084 r

Lac Rhéaume

Sylvie Arsenault
819-671-2879 r

Tony Bernard
613-737-4899 r
819-671-6547 c

Louise Lamarre
Proulx
613-744-0865 r
819-671-9094 c

Richard Murphy
819-671-3709 c

Lac Maskinongé

Tom Iwanowski
819-827-3862 r
819-671-7399 c

Lac Chevreuil

poste vacant



Juin 2010
voir : <http://psll.ca>

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Notre qualité de vie au lac...
en harmonie avec l'environnement!*

L'été a fait son entrée en douceur, de façon soudaine le rythme des événements s'accélère et il faut faire preuve d'un esprit stratégique pour relever les nombreux défis qui sont déjà enregistrés à l'agenda du Conseil d'administration. Notre Association qui compte maintenant plus de 300 membres adhérents s'inscrit comme l'Association de propriétaires la plus importante dans notre municipalité et même au niveau régional et provincial. En effet, depuis juillet dernier, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à plusieurs reprises et tous se sont engagés avec dynamisme à divers dossiers.

Notons seulement ici certaines activités qui sont déjà en cours d'exécution :

- la création de comités de travail, constitués de membres de PSLL, ayant le mandat de l'environnement, de l'adhésion à l'Association, des titres de propriétés et chemins privés, des communications et des activités sociales. Chaque comité a plusieurs dossiers, certains sur une base annuelle et d'autres projets ponctuels.
- le rayonnement et la participation de PSLL au sein d'organismes régionaux, tels que la FLVDM (Fédération des lacs de Val-des-Monts), COBALI (comité des bassins versants des Sept rivières), le MDDEP, et bien d'autres,
- le travail de liaison avec nos élus et le personnel à la Municipalité de Val-des-Monts;
- la recherche active de nouvelles initiatives environnementales proposées par les divers paliers de gouvernement;
- l'amélioration continue de nos moyens de communication, p.ex., le bulletin d'information, le site web de PSLL, afin de développer une façon efficace de transmettre les informations pertinentes à temps;
- et plusieurs autres défis ponctuels tels que l'installation d'affiches sur nos chemins privés, l'élagage des arbres, le drainage et l'installation de glissières de sécurité à certains endroits et d'autres projets à venir telle qu'une activité collective de nettoyage du Domaine.

PSLL et ses bénévoles ont plusieurs raisons d'être. Tout d'abord, notre mission est d'assurer le maintien de la qualité de vie en bordure de nos lacs et dans notre milieu champêtre. Il y a aussi l'aspect social afin d'assurer une bonne harmonie au sein de notre communauté. Nous avons besoin de bénévoles pour travailler à la réalisation de différents projets, venez vous associer à un noyau de gens dynamiques, engagés et sympathiques.

Je voudrais remercier sincèrement tous les membres « bénévoles » qui injectent temps et énergie dans l'Association PSLL. Le succès de PSLL est directement imputable au travail de tous les bénévoles et de leur comité respectif.

J'espère que vous serez avec nous à l'AGA, le dimanche 18 juillet à 9 h 30. L'assemblée aura lieu à la Bibliothèque municipale, salle J.A. Perkins, au Centre communautaire de Perkins.

Claude Bergeron
Président de l'Association PSLL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 18 juillet 2010 à 9h30 (beau temps, mauvais temps).

Venez rejoindre vos voisins et amis à la Bibliothèque municipale au 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins. Elle est située dans le Centre communautaire directement face au Marché Richelieu dans le village.

Afin d'accélérer le processus d'inscription et des reçus, veuillez compléter le formulaire d'adhésion joint au *Bulletin d'information* (p. 15) et mettez-le à la poste tôt avant la rencontre. Votre coopération est très appréciée.

L'Association vous offrira un repas léger immédiatement après l'AGA. **Association PSL**

ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX

Tous les neuf (9) lacs sur le Domaine sont privés et ne sont pas accessibles au public. Cette année la fermeture de la barrière à la rampe d'accès du lac Bataille coïncidera avec la saison de la pêche à la truite c.à.d. du 25 avril au 14 septembre 2010. Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous.

Cependant, avant d'appeler, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Si vous n'êtes pas un membre de PSL, un montant de 10\$ (comptant seulement) sera exigé comme frais de service.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Les motomarines ne sont pas acceptées à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clef :

Paul	819 671-4090
Odette	819 671-3419
Denis	819 671-2633
Diane	819 671-1435
Louise	819 671-8383
David H.	819 671-0249
David K.	819 671-8377

BONNE NAVIGATION!

Association PSL



À L'INTÉRIEUR

Convocation à l'AGA	p.2
Membership et bénéfices PSL	p.3
Environnement	p.5
Titres de propriétés et litiges	p.7-8
Activités sociales et récréative	p.12
AGA : ordre du jour et mandats.....	p.13-14
Formulaire d'adhésion	p.15

Projets en partenariat

- COBALI p.9
- FLVDM p.9
- **Municipalité de VDM p.10**

Info pratiques :

- **Carte de conducteurs p.7**
- **Collecte des ordures p.4**
- **Conduite sécuritaire p.6**
- Journée : Qualité de l'eau p.8
- Numéros de téléphone utiles p.11
- Vente de garage p.12



POUR NOUS JOINDRE

Association des propriétaires PSL <http://psll.ca>
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts, Qc J8N 6L8

APPUYEZ-NOUS!

Félicitations à chacun d'entre vous qui avez payé votre cotisation diligemment et à ceux et celles qui ont fait de la sollicitation pour augmenter nos effectifs. Cette année nous avons atteint le chiffre marqueur de 300 ce qui hausse le taux de participation des propriétaires à 60%.

La principale raison d'être de l'Association des propriétaires de Perkins-sur-le-lac est de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de notre milieu champêtre en bordure de lacs. L'existence d'une association de lacs dynamique est porteuse d'espoir pour l'avenir de nos lacs. Le succès de PSLL à réaliser sa mission est directement attribuable au travail des bénévoles, à votre participation active et au renouvellement de votre adhésion.

Votre association est active durant toute l'année et lorsque l'été arrive, le rythme des événements s'accélère pour relever les nombreux défis qui sont déjà enregistrés à l'agenda du Conseil d'administration. Tous les bénévoles qui travaillent sans répit vous remercient de votre appui continu.

Certains des bénéfices incluent :

- effectuer de minutieux testing des eaux de nos lacs (é-coli et phosphates) depuis 2002,
- faire l'ensemencement des lacs depuis 1989,
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre Domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- afficher des panneaux « Chemins privés » et « Chasse interdite » pour la protection de notre communauté,
- faire la promotion de la protection des berges riveraines et du reboisement,
- faire la promotion de la sécurité nautique, et de la réglementation de la vitesse,
- assurer la liaison avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais concernant des problèmes de sécurité (embarcations nautiques, VTT, etc.),
- faire l'entretien de la plage du lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection des propriétés collectives,
- entretenir une communication régulière à propos des enjeux via le *Bulletin d'information*, le site Web de PSLL, et l'Assemblée générale annuelle,
- maintenir à jour les registres financiers de l'Association, rendre des comptes à propos des fonds (adhésions et dons) et des actifs, et préparer des rapports financiers détaillés,

À chaque année, lors de l'Assemblée générale annuelle, votre Conseil d'administration présente à ses membres un rapport complet des activités.

(Pour plus de renseignements : <http://psll.ca>)

POURCENTAGES DES EFFECTIFS 2009			
LAC	PROPRIÉTAIRES	MEMBRES EN RÈGLE	POURCENTAGE
BARNES	69	40	58.0%
BATAILLE	178	110	61.8%
CHEVREUIL	10	5	50.0%
CORRIGAN	9	4	44.4%
ÉPINETTES	6	5	83.3%
LOUISE	16	10	62.5%
MASKINONGÉ	19	13	68.4%
RHÉAUME	177	109	61.6%
TRUITE	10	5	50.0%
TOTAL	494	301	60.9%

Tous les propriétaires jouissent de tous ces bénéfices. L'Association PSLL apprécie votre appui continu et vous rappelle d'encourager vos voisins à joindre nos rangs. Si vous connaissez un voisin ou un résident qui ne contribue pas, n'hésitez pas à communiquer avec lui afin de lui demander qu'elles sont ses préoccupations concernant PSLL – le cas échéant, communiquez-les au représentant du lac.

Comité d'adhésion : David Hodgkin 819 671-0249

COLLECTE DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du 31 mai au 1^{er} octobre, la collecte des ordures se fera à chaque semaine le mercredi; cependant les matières recyclables seront recueillies à toutes les deux semaines en alternance, c.a.d., le 2 juin, le 16 juin, etc. jusqu'à la fin de septembre.

POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Dès le 4 octobre, les ordures seront recueillies à toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des matières recyclables.

ORDURES

ACCEPTÉES

- Ordures ménagères ordinaires dans des sacs, poubelles ou dans un bac conforme
- Gros articles encombrants tel que : les réfrigérateurs, sofas, lits...

REFUSÉES

- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux, peinture, huile, bonbonne de propane, gaz, pneus... *
- Matières compostables telles que : feuilles, branches, gazon...
- Matériaux de construction tels que : béton, briques, contre-plaqué...

*Pneus – Peinture – Bonbonnes de propane

Ces résidus dangereux peuvent être déposés au :

- Garage Déziel, 93, route du Carrefour
- Garage Oakley Carey, 1570, route du Carrefour (lun.- ven., 7h - 15h30)

MATIÈRES RECYCLABLES

ACCEPTÉES

- Papier de tout genre, contenants de métal, bocaux de verre, bouteilles, plastiques de tout genre (contenants et sacs), cannettes de tout genre, aluminium. Tout doit être propre.

REFUSÉES

- Aucune autre matière n'est acceptée tel le que : ordures, matériaux de construction, résidus domestiques dangereux, pneus, peinture, huile, matières compostables et styromousse.

Pour plus de renseignements : www.val-des-monts.net ou appeler au 819 457-9400



PROTÉGEZ VOS ORDURES DES ANIMAUX

N'oubliez pas de mettre vos ordures ménagères à l'abri dans des bacs. Les bacs doivent être résistants, à l'épreuve des animaux sauvages; sinon, vous serez peut-être dans l'obligation de les ramasser à nouveau. De plus, pensons aux torts que peuvent causer des déchets répandus dans l'environnement.



VOTRE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL!

Ensemencement

En 2009, 2 785\$ ont été dépensés dans les lacs de notre Domaine pour l'ensemencement de poissons. Ce montant a été divisé entre la caisse de l'Association, soit un montant de 1 500\$ alloué au prorata, et un montant de 1 285\$ provenant de contributions volontaires des pêcheurs des différents lacs. La truite arc-en-ciel a été choisie pour ensemencement parce qu'elle survit mieux dans les conditions de nos lacs (température, acidité, niveau d'oxygène, etc.) De plus, nos pêcheurs à la ligne nous ont rapporté avoir eu de bons résultats de prises de truites arc-en-ciel.

Encore une fois, il est important de noter que le Comité de l'Environnement continuera à contrôler la gestion de l'ensemencement des lacs. Il y a trop de risques de dommages environnementaux si des individus prennent l'initiative d'apporter des poissons de lacs dont la qualité de l'eau est douteuse. Des plantes et des organismes envahissants peuvent être introduits par accident dans nos eaux et pourraient détruire ou nuire à l'écologie de nos lacs ainsi qu'à nos propriétés et à la valeur de celles-ci!

Vérifications de la qualité de l'eau de nos lacs

Les membres du Comité de l'Environnement et quelques bénévoles ont complété le testing de la vérification du niveau de phosphates et le degré de clarté de l'eau de nos lacs au mois d'avril 2010. Le testing pour la vérification du taux d'é-coli a eu lieu au mois d'août 2009. En général, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Des résultats détaillés de tous les 102 sites testés de nos 9 lacs seront disponibles à l'AGA. Merci à tous et continuez à garder nos lacs propres!

Distribution annuelle d'arbres gratuits

En collaboration avec la Fédération des lacs de Val-des-Monts, le Comité des bassins versants de la rivière La lièvre et la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont rendu possible la distribution d'arbres encore une fois. En 2009, l'Association PSLI a reçu quelques 240 arbres qui ont été distribués aux propriétaires intéressés à reboiser leur propriété et à améliorer leurs rives! Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives l'année prochaine, laissez-nous savoir par courriel au info@psll.ca ou communiquez avec le représentant de votre lac.

Plan de travail

Le plan de travail complet et détaillé du Comité de l'Environnement est disponible sur le site web de l'Association à <http://psll.ca>. Il est à noter que les plans de travail de tous nos comités y sont affichés. Vérifiez-les! Donnez-nous un coup de pouce en offrant votre aide et votre support!

Bonne pêche, mais n'oubliez pas votre permis!

Chris Hemmingway, président, Comité de l'Environnement

ARRÊTEZ L'INVASION!

Des moules zébrées, des puces d'eau en hameçon et plusieurs autres espèces envahissantes sont transportées par les bateaux. Avant d'entrer dans un plan d'eau, suivez ces étapes afin de vous assurer que vous ne propagez pas des espèces envahissantes :

- **Inspectez** votre bateau, remorque et équipements.
- **Enlevez** toutes plantes ou animaux visibles.
- **Vidangez** toute l'eau du moteur, du réservoir d'appâts vivants ou du réservoir du tableau arrière sur la terre ferme.
- **Videz** les réservoirs d'appâts sur la terre ferme.
- **Ne relâchez jamais** des appâts vivants.
- **Lavez / Asséchez** votre bateau, remorque et équipements. Certaines espèces peuvent survivent hors de l'eau, donc il est important de :
 - ✓ **Rincez** avec de l'eau de robinet chaude (> 40° C), **ou**
 - ✓ **Arrosez** avec un jet d'eau à haute pression (250 livres/pc²), **ou**
 - ✓ **Asséchez** votre **bateau** et équipements au moins cinq (5) jours avant de déménager à un autre plan d'eau.

LES **BATEAUX PROPRES** GARDENT NOS PLANS D'EAUX PROPRES!



ATTENTION À TOUS LES CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS NAUTIQUES DES LACS BATAILLE, BARNES ET RHÉAUME!

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, à la pêche, au ski nautique, aux chambres à air et à l'utilisation de nos lacs et nos berges pour de multiples occasions de récréation et de loisirs sécuritaires. Votre Association encourage tous les navigateurs et tous les utilisateurs de nos lacs à faire preuve de sécurité nautique et fait la promotion de la protection de l'environnement aquatique. Malheureusement, le nombre de préoccupations soulevées concernant la conduite de navigation dangereuse et non sécuritaire a augmenté. Les plaintes reçues sont reliées surtout à la vitesse excessive près des nageurs et le manque de respect des règlements lors de rencontres ou de dépassements des autres embarcations, incluant voiliers, canots, kayaks, planches à voile...

Le Règlement sur les petits bâtiments de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et d'autres règlements reliés nous informent que "... À titre de conducteur, vous devez respecter les autres personnes sur l'eau ou à proximité, ... Un conducteur courtois et raisonnable ne sera pas une source de danger, de menace, de stress ou d'irritation pour les autres..."

Les conséquences des sillages affectent toute la communauté.

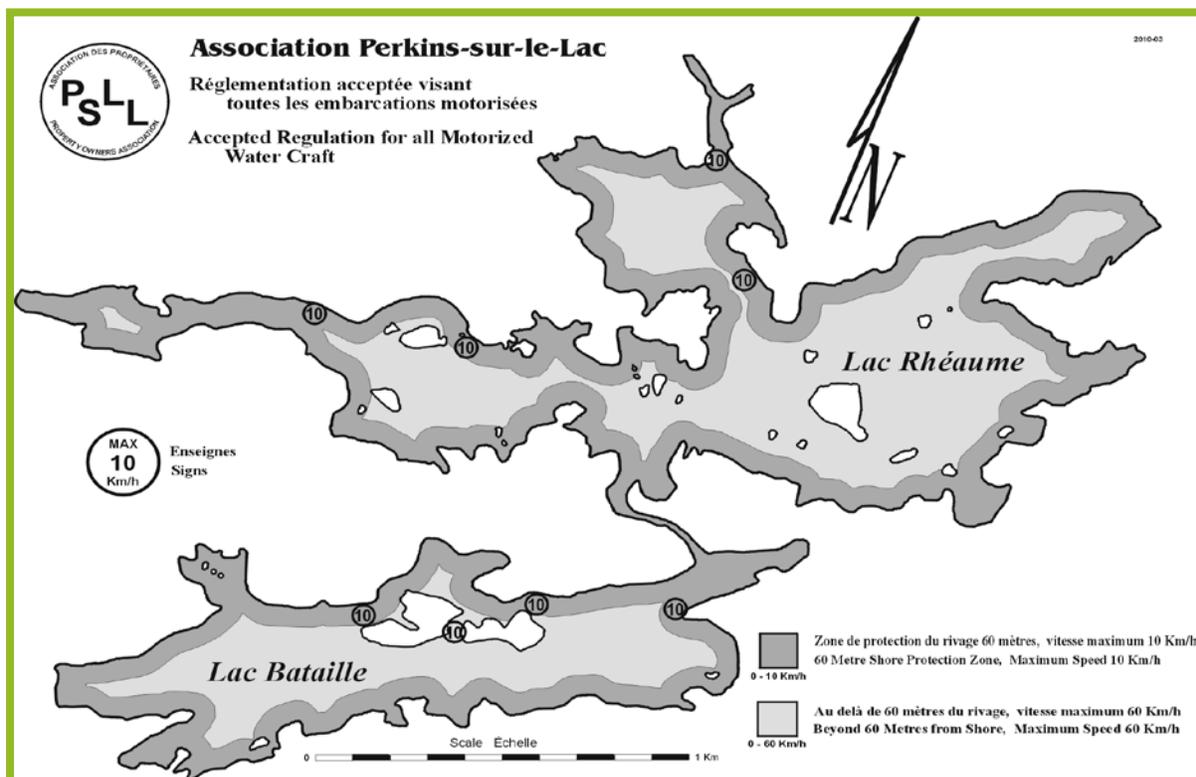
- Les propriétés privées, quais et bateaux peuvent être endommagés.
- Les rives s'érodent graduellement.
- Les énormes sillages créent des problèmes sérieux de sécurité aux nageurs et aux embarcations non motorisées.
- La faune peut être mise en danger (canards et huards).

Travaillons ensemble et favorisons la sensibilisation. L'Association PSLL est convaincue que tous les résidents de ces TROIS (3) lacs méritent de jouir de leur environnement aquatique de façon sécuritaire. Ces préoccupations pourraient être éliminées lorsque les conducteurs :

- démarrent à un angle de 90° – non parallèle à la berge,
- remorquent les chambres à air et les skieurs dans une ligne droite, demeurent à l'intérieur des canaux principaux et ne conduisent pas en produisant sans fin des cercles, et
- respectent les limites de vitesse affichées.

Rappelez-vous, que toutes les personnes à bord de votre embarcation de plaisance doivent avoir, et devraient porter un dispositif de flottaison homologué au Canada, de la taille appropriée (soit un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel) et en bon état.

Association PSLL



UTILISEZ-VOUS UNE EMBARCATION MOTORISÉE À DES FINS RÉCRÉATIVES ?

Un petit rappel à propos de la Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)

Le **Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance**, oblige tous les conducteurs à garder à bord en tout temps une preuve de compétence. La preuve de compétence peut prendre une des trois (3) formes suivantes :

- une carte de conducteur d'embarcation de plaisance ;
- une preuve que le conducteur a réussi un cours de sécurité nautique au Canada avant le 1^{er} avril 1999;
- une liste de vérification de sécurité pour embarcation de location dûment remplie.

La carte de conducteur est valide à vie.

La patrouille nautique de la police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais nous a informé qu'elle visitera, en 2010, plusieurs lacs de VDM (incluant ceux sur le Domaine de PSL) afin de s'assurer que tous les propriétaires d'embarcation de plaisance motorisée respectent les règlements et détiennent la carte de conducteur (**CCEP**).

PSLL encourage et fait la promotion des pratiques de sécurité nautique et appuie vigoureusement la réglementation de Transports Canada concernant l'exigence de la carte de conducteur pour toutes embarcations de plaisance motorisées (incluant le moteur électrique).

Les propriétaires sont encouragés de rapporter à la Police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tout comportement de navigation non sécuritaire, en téléphonant le 819 459-9911. La Police nous a avisé que l'individu qui formule une plainte n'est pas obligé de donner son nom s'il craint des représailles. Si vous pouvez donner la description du conducteur et celle de l'embarcation (marque, modèle, couleur, longueur et location), cela faciliterait considérablement l'enquête policière.

AMUSEZ-VOUS SUR LES PLANS D'EAU CET ÉTÉ, ADOPTEZ UNE NAVIGATION SÉCURITAIRE !

Visitez, dès aujourd'hui, le site Web de Transports Canada <http://www.securitenautique.gc.ca> pour plus de renseignements au sujet de l'obtention de la *Carte de conducteur d'embarcation de plaisance*!

Association PSL

INVENTAIRE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE L'ASSOCIATION PSL

En l'an 2001, l'Association a acheté la plage du lac Bataille et un certain nombre de chemins sur le Domaine de PSL, lesquels faisaient partie d'une offre globale du propriétaire (Guy Audet PSL Inc.). Depuis cette date, certains terrains/chemins ont été fractionnés et vendus à la Municipalité de Val-des-Monts. Par conséquent, ces nombreux changements ont occasionné plusieurs modifications aux numéros de lot. De plus, il y a eu des changements résultant de la Réforme cadastrale de la province de Québec.

Le Comité des Titres de propriétés et litiges a été mandaté en 2004 afin de prendre la responsabilité de préparer une mise à jour de l'inventaire de toutes les propriétés foncières de PSL. Durant ces quelques années, les résultats ont été compilés à partir des titres originaux du rôle de perception de la Municipalité de Val-des-Monts, de Infotot, du Bureau de la publicité des droits (BPD) et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

L'inventaire des propriétés est complet, toutefois, quelques litiges mineurs perdurent et devront être réglés par la MRC des Collines-de-l'Outaouais; nous anticipons qu'ils seront résolus en 2010.

L'Association possède cinquante (50) propriétés foncières. Les données reliées à ces terrains ont été recueillies. Tony Bernard conservera les copies rigides, les cartes et les données originales pour le moment. Les cartes et les copies rigides seront présentées à l'Assemblée générale annuelle.

Pour votre information – Le site Internet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca est accessible à tous et sans frais. En utilisant un numéro de lot, l'adresse et le numéro de rôle de perception, vous pourrez avoir accès aux informations des propriétés foncières et à la carte cadastrale.

Tony Bernard, président intérimaire, Comité des Titres de propriétés et litiges



RAPPORT SUR LES SUBVENTIONS POUR LES CHEMINS PRIVÉS, PROPRIÉTÉS DE L'ASSOCIATION PSL

Le Comité des Titres de propriétés et litiges a proposé les critères suivants pour l'allocation de subventions pour les chemins privés.

Ces critères ont été adoptés par le Conseil d'administration lors de la réunion du 27 mars 2010; ils seront présentés pour ratification à l'Assemblée générale annuelle le 18 juillet 2010.

Afin d'appuyer ses membres, l'Association prévoit au budget, annuellement, une somme de 1 500\$ en subventions pour l'entretien des chemins privés de l'Association. Les demandes doivent être acheminées à un membre du Comité exécutif. Les sommes déboursées dépendent du nombre de demandes.

Les demandes doivent respecter les critères suivants :

1. Un comité de chemin privé doit être constitué. Les critères d'accréditation d'un comité de chemin privé sont les suivants :
 - i) Le comité de chemin privé doit avoir un nom formel et doit enregistrer ce nom auprès de l'Association en avisant le président.
 - ii) Le comité de chemin privé doit soumettre un rapport financier avec une demande.
 - iii) Le comité doit être composé d'au moins deux (2) membres. Tous les membres du comité doivent être enregistrés.
 - iv) Une description des chemins associés au comité de chemin privé spécifique doit être produite.
2. Les demandes de remboursement doivent être reçues au plus tard le 31 mai avec les pièces justificatives originales.
3. Les dépenses doivent avoir été encourues durant l'année précédente (avant le 31 décembre).
4. Les subventions de chemins privés sont accessibles à tous les comités de chemin privé, peu importe le nombre de propriétaires par chemin.
5. Un minimum de 66% des propriétaires, avec résidence, doivent être membre de l'Association en bonne et dûe forme.
6. Un propriétaire de multiples terrains sur un chemin compte pour un seul propriétaire.
7. L'allocation maximale prévue au budget annuellement sera révisée à chaque année (actuellement 1 500\$).
8. La subvention couvre jusqu'à 25% du total des dépenses admissibles, gardant en tête que le maximum pour le total de **toutes** les demandes est de 1 500\$. Si/lorsque les demandes excèdent le montant alloué de 1 500\$, les argents seront alloués au prorata.
9. Les dépenses admissibles sont définies comme des travaux d'infrastructure, tels que l'écoulement des eaux, le gravier, le nivelage / l'aménagement, etc.
10. Les dépenses de travaux d'infrastructure admissibles **n'incluent pas** les items tels que le déneigement, l'arpentage, l'asphaltage, les pneus ou les réparations d'équipement.

Tony Bernard, président intérimaire, Comité des Titres de propriétés et litiges

JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU LE SAMEDI 10 JUILLET 2010, 10H À 12H.

Cette année la **JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU** aura lieu au centre communautaire du Parc Thibault à Saint-Pierre de Wakefield. Cette rencontre est une excellente occasion d'assister à des présentations traitant de la qualité de l'eau de VDM ainsi que plusieurs autres thèmes environnementaux d'actualité.

Venez vous joindre aux membres de votre Association, à vos voisins, à vos élus municipaux et aux divers intervenants d'organismes responsables de notre environnement!

Pour plus d'information, consultez le site web de la FLVDM, www.federationdeslacs.ca

Contact: Michel Francoeur, président FLVDM, courriel : mfrancoe@justice.gc.ca

SAVIEZ-VOUS QUE...

COBALI - Réalisation d'un plan directeur à l'échelle du bassin versant des lacs Bataille et Rhéaume

En juin 2009, COBALI nous a offert son programme d'accompagnement à la réalisation de Plan directeur de l'eau (PDE) pour les lacs Bataille et Rhéaume. La Municipalité de VDM a également accepté de participer au projet et la FLVDM a également offert son appui au projet. Dans le cadre de ce programme, PSLL a obtenu une subvention d'environ 7 000\$ provenant de fonds privés via le comité régional de l'Outaouais.

Dans la phase 1 du projet, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les différents participants. Les 28 et 29 juillet 2009, des membres bénévoles de l'Association ont participé à la séance de formation et à la réalisation du protocole de caractérisation de la bande riveraine des deux lacs; ils ont compilé les renseignements nécessaires et ont fourni un rapport aux biologistes de COBALI ainsi qu'à la Municipalité de VDM. Par la suite, les biologistes ont effectué plusieurs autres tests de vérification de la qualité de l'eau; ils ont préparé un rapport préliminaire qu'ils ont présenté lors d'une rencontre avec les organismes participants pour discuter des résultats et des recommandations. Le rapport final pour nos deux (2) lacs sera bientôt déposé, accompagné d'un CD-Rom (avec toutes les cartes, annexes et documents complémentaires) ainsi qu'une Trousse des lacs produits par la CRE-Laurentides. L'octroi d'une subvention pour réaliser une phase 2 au projet est confirmé auprès de COBALI. Cela signifie que des ressources financières et humaines seront disponibles pour nous soutenir dans la réalisation du plan d'action. Un agent de sensibilisation sera embauché et entrera en poste à la mi-mai afin de mettre en œuvre certaines des recommandations selon leurs priorités.

FLVDM - Représentation

Claude Bergeron, président de PSLL, siège actuellement comme directeur au Comité exécutif de la FLVDM.

FLVDM - Programme de protection des bordures riveraines

L'entrée en vigueur du règlement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, « interdiction de la tonte de la pelouse dans les cinq (5) mètres à partir de la ligne des hautes eaux », a porté fruit. La FLVDM a obtenu une subvention dans le cadre du projet « EcoAction » du ministère de l'Environnement du Canada. Le but est de mettre sur pied un programme de visites à domicile, qui augmenterait les connaissances et la conscientisation du public en ce qui a trait à l'importance de la santé des bordures riveraines et de sa végétation. Depuis 2007, plusieurs visites ont été complétées, et plusieurs propriétaires du Domaine PSLL ont profité de cette initiative qui leur permettait de se procurer un choix d'arbres, d'arbustes et de plantes riveraines à faible coût, soit 60% de rabais du prix d'achat.

FLVDM - Programme ÉcoAction 2010

Pour l'année 2010, la FLVDM a ciblé les 9 lacs du Domaine de PSLL, dans le cadre du programme ÉcoAction, programme de reboisement des bordures riveraines. Pour assurer la participation de l'Association à ce programme, l'Association doit payer les frais de commandite de 500\$ et, promettre un montant de 200\$ en temps de bénévoles.

Il est important à noter que cette année la municipalité va émettre des billets de contraventions aux riverains qui ne respectent pas le règlement interdisant la tonte de pelouse dans les premiers cinq (5) mètres de la rive. Donc, ce programme est une vraie aubaine pour ceux qui veulent reboiser leur berge. Les personnes intéressées bénéficieront d'une visite à domicile d'un biologiste et d'un plan d'aménagement paysagiste de leurs rives, lequel suggère les espèces de plantes appropriées pour le terrain et la possibilité d'approvisionnement de plantes à faible coût, soit 60% de rabais du prix d'achat.

Tout propriétaire qui désire profiter de ce programme, communiquez avec le ou la représentante de votre lac ou directement avec le coordonnateur de la FLVDM, Yann Gagnon, au 819-639-2913 ou par courriel à federationlacsvidm@gmail.com.

QUÉBEC MDDEP - Réseau de surveillance volontaire des lacs

Le Gouvernement du Québec offrira un programme de gestion des données reliées aux diverses vérifications de la qualité de l'eau afin d'encadrer plus efficacement la compilation des relevés des échantillons d'eau. Notre participation à ce projet sera étudiée par le Conseil d'administration dès que les paramètres et les coûts associés à ce programme seront connus.

VDM - Forum politique de tous les candidats

L'Association a organisé et parrainé un forum politique le 17 octobre 2009 au Centre communautaire J. A. Perkins lors de la campagne électorale municipale. L'Association a préparé, pour chaque candidat, des renseignements sur l'envergure de ses effectifs, sur ses activités au niveau environnemental et une liste de préoccupations et de priorités. Une invitation a été également lancée aux autres associations de lacs via la FLVDM. Environ 200 personnes ont assisté à cet événement en présence des médias de la région et ont pu juger la qualité et la vision de chaque candidat.

Avec plus de 300 membres adhérents, notre envergure nous donne un certain pouvoir d'influence sur les instances politiques, surtout au niveau municipal. Votre représentant rencontre régulièrement le conseiller municipal, Jacques Laurin, pour discuter des priorités de notre Domaine.



MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Tout d'abord, je vous remercie du support que vous m'avez offert aux dernières élections. Aussitôt élu, je me suis familiarisé avec les dossiers municipaux et ceux du district n° 3. On m'a offert le poste de président du comité consultatif d'urbanisme ainsi que celui de représentant de la municipalité auprès de la Fédération des lacs de Val-des-Monts.

Tout au long de l'hiver, j'ai eu le plaisir de discuter avec différents intervenants dont M. Bergeron sur les dossiers de PSLL. Grâce à l'hiver clément, les équipes des travaux publics ont élagué les arbres sur les chemins Blackburn et lac Bataille. Malheureusement, lors des travaux, la végétation a été coupée le long du lac Bataille. La Municipalité reconnaît l'erreur et la situation devrait être rectifiée au début de l'été. L'équipe en a aussi profité pour améliorer la surface de certains chemins en rajoutant de l'agrégat. Au nom de tous les propriétaires du lac des Épinettes, M. Holden m'a présenté un projet consistant à interdire l'utilisation de moteur sur le lac des Épinettes. Nous devrions présenter, sous peu, une résolution au conseil municipal afin de faire suivre le dossier aux autorités supérieures afin de le présenter au gouvernement fédéral. À suivre...

Un nouveau règlement homogène sur la verbalisation des chemins sera présenté au conseil à la fin d'avril. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec le directeur des travaux publics, M. J.F. Grandmaître au 457-9400, poste 2311. De plus cette année, il y aura une révision du schéma d'aménagement du territoire. Un travail exigeant qui consiste à revoir le zonage dans l'ensemble de la municipalité. Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de travail sur les planches! Je vous remercie de m'offrir l'espace dans votre *Bulletin d'information* pour vous communiquer nos réalités. Je continue le travail afin de mériter votre confiance.

Je demeure disponible pour recevoir vos commentaires ou obtenir des informations. Vous pouvez me rejoindre au 819 671-0685 ou par courriel à jacques135@sympatico.ca

À bientôt!

Jacques Laurin, conseiller municipal du district n°3

POUR VOTRE INFORMATION :

L'Association PSLL tient à souligner que la décision de bannir formellement les embarcations motorisées sur le lac des Épinettes, tel que mentionné dans l'article ci-haut, est unique à ce lac et a été initié par les résidents de ce lac. Il n'y a aucune incidences ou répercussions sur les lacs Barnes, Rhéaume et Bataille, sur lesquels les embarcations motorisées sont autorisées depuis de longues dates et continueront de l'être.



Cette publication est distribuée gratuitement à tous nouveaux membres de l'Association. Le coût par copie supplémentaire est 7,50 \$, incluant les frais d'expédition.

Contact : Représentants de lac

SOUS NOS PIEDS :

La nature de Perkins-sur-le-lac

Peu de régions du Canada offrent les avantages de Perkins-sur-le-lac. Tout près de la capitale nationale, existe un domaine de magnifiques lacs, forêts et montagnes, non-contaminés, ayant une flore et une faune extraordinaires. L'éventail d'oiseaux sauvages varie des faucons planeurs, aux hérons bleus, aux huard, jusqu'aux minuscules colibris qui viennent s'abreuver aux stations d'alimentation que nous leur installons. Nous comptons au delà de deux cents sortes de fleurs des champs, incluant au moins quatre espèces d'orchidées, une plante qui dévore les insectes, ainsi qu'une myriade d'arbustes, de buissons, d'arbres, de fougères et beaucoup d'autres sortes de plantes. Notre géologie est riche de caractéristiques intéressantes qui ont été étudiées et explorées depuis environ un siècle et demi. Plusieurs mines ont été exploitées pour des minéraux et deux genres de « bijoux » ont été découverts sous nos pieds. Aujourd'hui les propriétaires sont conscients de la nature qui nous entoure, cherchent à la conserver et à en jouir.

Depuis nombres d'années on s'interroge sur les affiches «mine abandonnée» qui apparaissent sur les cartes gouvernementales de la région Perkins-sur-le-lac. On minait quoi et quand? Donc un bon matin glacial d'hiver je me présente à la bibliothèque de la Commission géologique du Canada afin de trouver les réponses à ces questions. Enfin une chose engendre un autre, une autre et à beaucoup d'autres. Dans vos mains vous tenez le résultat final...

Ian White, juillet 1997

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES



ANIMAUX

Castors :

- Trappage en saison (à l'automne après le 30 octobre) :
Mario Boucher 819 671-8457

Chiens et autres animaux domestiques (arrêté municipal n° 03-RM02) :

- Licences et services (SPCA Outaouais) 819 243-2004

Autres animaux (ours, etc.) :

- Protection de la faune 819 246-1910
- SOS Braconnage 1 800 463-2191

BERGES

- Voir la publication intitulée, Environnement et Urbanisme
- Appeler la municipalité (Permis de construction) 819 457-9400



BOÎTES POSTALES

- Postes Canada 1 866 607-6301

BRUIT / NUISANCES

- Police MRC des Collines 1 888 459-9911

CHEMINS

Municipaux :

- Plaintes 819 457-9400, poste 0
- Fin de semaine 819 457-9400, poste 1

Privés (communiquer avec votre comité local)

- Chemin lac Barnes, Rita Bigras 819 671-0672
- Chemin de la Barrière, Line Alfred (c) 819 671-3344
- Chemin Pintades, Jean Montgrain 819 671-7545
- Chemin lac Rhéaume Nord, -----
- Chemin lac Rhéaume Ouest, David Hodgkin 819 671-0249



EXCURSIONS EN BATEAU

Pour la conduite dangereuse de bateaux :

- Police MRC des Collines 1 888 459-9911

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

www.federationdeslacs.ca

FEU

Urgence : 911

Permis pour faire un feu :

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400

HYDRO QUÉBEC

- Manque de courant 1 800 790-2424
- Service à la clientèle 1 888 385-7252

JOURNAUX

- Ottawa Citizen 613 596-3590
- Le Droit 613 562-0222
- Journal L'Envol 819 671-1502

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net

- Réception 819 457-9400
- Conseiller, Jacques Laurin 819 671-0685
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net
- Plaintes 819 457-9400, poste 0
- Fin de semaine 819 457-9400, poste 1

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages 1 613 828-2849

PERMIS DE CONSTRUCTION

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400

PLAGE – Lac BATAILLE

Barrière d'accès (s.v.p. appeler 24 heures à l'avance) :

- Paul 819 671-4090
- Odette 819 671-3419
- Denis 819 671-2633
- Diane 819 671-1435
- Louise 819 671-8383
- David H. 819 671-0249
- David K. 819 671-8377

POLICE

Urgence : 911

- Appel non urgent 1-819-459-9911
ou appel sans frais 1-888-459-9911
- Information 1-819-459-2422
ou appel sans frais 1-877-459-2422

SANTÉ

Urgence : 911

- Clinique (CLSC), 1884 du Carrefour (24h/7)
1 819 459-1112 poste 7750
- Hôpital – Gatineau 819 966-6100
- Hôpital – Hull 819 966-6200
- Hôpital – Wakefield 1 819 459-1122

FOSSES SEPTIQUES / PERMIS / PUBLICATIONS

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400
- Vidanges :
voir les Pages jaunes sous fosses septiques – nettoyage

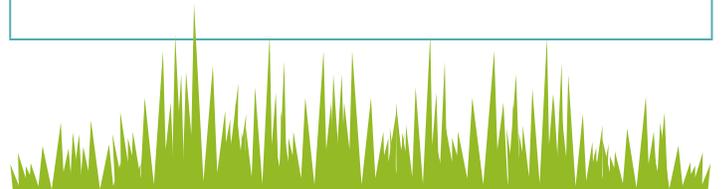
TÉLÉPHONE

Pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc. :

- Clients de Bell Canada – Québec 310-7070

VIDANGES / RECYCLAGE

- Entreprises Dumouchel Inc. 819 827-9144



ACTIVITÉS SOCIALES ET RÉCRÉATIVES

PISTE D'HIVER – LAC BARNES

Une piste de ski de fond et de raquettes pour les membres de PSLL a été ouverte l'hiver dernier, 2009-2010. La piste fait une boucle de cinq (5) kilomètres à travers une forêt pittoresque; elle débute et se termine au bout du chemin du Lac Barnes. La piste est balisée et des améliorations sont en cours.

*Comité de récréation et activités sociales :
Clayton Devine au 819 671-0672*



BARBECUE ET DANSE ESTIVALE DE PSLL – le SAMEDI 7 AOÛT, 2010

Le Comité d'activités sociales de PSLL organise un barbecue et une danse. Un repas chaud comprenant poulet/porc, légumes, salade et dessert sera servi. Bar payant ! Animation sur place !

Venez danser avec le président de PSLL ! Socialisez avec vos amis et avec les représentants de lac !

Endroit : 30, chemin du Lac Claire, Lac McGregor Mountain Lodge – Gordon Hoselton

Date : le samedi 7 août, 2010

Heure : de 17h à minuit

Coût : souper seulement, 15\$ par personne; danse seulement, 5\$ / billet.

Billets disponibles limités : 125 personnes maximum

Comité de récréation et activités sociales : Clayton Devine au 819 671-0671

VENTE DE GARAGE Parc Claudette Lavergne à Perkins

Apportez vos trésors et articles à vendre
au Parc C. Lavergne,
le samedi 17 juillet 2010!

De 9h à 16h, l'Association PSLL organise une vente de garage au Parc C. Lavergne à Perkins (en face du Marché Richelieu et de l'église). L'église fournira les tables @ 10\$ /table.

Installez votre table et Vendez, Vendez, Vendez !

- les petits articles seulement, p. ex., livres, jeux, petits appareils, bidules, etc.
- aucuns gros articles (cuisinières, réfrigérateurs, meubles) afin de ne pas endommager le terrain
- NETTOYAGE – RAMASSEZ TOUS VOS ARTICLES NON VENDUS À LA FIN DE LA VENTE

Quelle belle occasion de socialiser et de recycler !

Comité de récréation et activités sociales :

Clayton Devine au 819 671-0672

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 17 juillet 2010

9 h 30 à 12 h 30

Centre communautaire J.A. Perkins

Salle J.A. Perkins

17, chemin du Manoir

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 juillet 2009**
3. **Rapport du président**
 - 3.1 Mise à jour du plan de travail de l'Association
4. **Rapport du trésorier**
 - 4.1 Les états financiers 2009
 - 4.2 Le budget provisoire 2010
5. **Rapports des comités**
 - 5.1 Environnement
 - 5.1.1 Mise à jour de la qualité des eaux
 - 5.1.2 L'ensemencement de poissons
 - 5.1.3 Fédération des lacs de VDM
 - 5.1.4 Plan directeur des lacs Bataille et Rhéaume (COBALI)
 - 5.2 Titres de propriétés et litiges
 - 5.2.1 Subventions pour les chemins privés
 - 5.2.2 Procédures pour des enquêtes et des litiges de propriétés
 - 5.2.3 Formulaire pour des enquêtes de propriétés
 - 5.3 Adhésion
 - 5.4 Communications
 - 5.5 Recréation et activités sociales
6. **Rapport des représentants de lacs**
7. **Recommandations de l'assemblée au Conseil d'administration**
8. **Élection des membres du Conseil d'administration**
9. **Varia**

SVP apporter cet ordre du jour à l'Assemblée.

Le 28 mars 2010

MEETING NOTICE

ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 19, 2010

9:30 am to 12:30 pm

J.A. Perkins Community Centre

J.A. Perkins Room

17 du Manoir Road

PROPOSED AGENDA

1. **Approval of the Agenda**
2. **Approval of the July 19, 2009 Annual General Meeting Minutes**
3. **President's Report**
 - 3.1 Update on the Association's Work Plan
4. **Treasurer's Report**
 - 4.1 2009 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2010 Budget
5. **Committee Reports**
 - 5.1 Environment
 - 5.1.1 Water Quality Update
 - 5.1.2 Fish Stocking
 - 5.1.3 Federation of Lakes of VDM
 - 5.1.4 Guidance Plan for Bataille and Rhéaume Lakes (COBALI)
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.2.1 Grants for Private Roads
 - 5.2.2 Procedures for Property Issues and Requests
 - 5.2.3 Application Form for Property Requests
 - 5.3 Membership
 - 5.4 Communications
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. **Report from Lake Representatives**
7. **Recommendations of the Assembly to the Board of Directors**
8. **Election of the Board of Directors**
9. **Other Business**

Please bring this Agenda to the Meeting.

March 28, 2010

**ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC
CONSEIL D'ADMINISTRATION / PSSL BOARD OF DIRECTORS**

**Mandat des membres du Conseil d'administration
PRÉVISION DE ROTATION**

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle.
Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, le président et la secrétaire seront élus une année **et** le vice-président et le trésorier l'année suivante.
Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme.
Les postes en élection sont indiqués par un √.

**Terms of Office for Members of the Board
PROVISION OF ROTATION**

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting.
All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year **and** the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity.
All terms will be renewable at the end of the mandate.
Open election positions are marked with a √.

COMITÉ EXÉCUTIF / EXECUTIVE COMMITTEE

**EN ÉLECTION
IN ELECTION**

**DÉBUT DU MANDAT /
START OF MANDATE**

Président / President

Claude Bergeron

Juillet / July 2009

Vice-président / Vice-President

Constance Hudak (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Secrétaire / Secretary

France Joncas

Juillet / July 2009

Trésorier / Treasurer

David Hodgkin (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

**REPRÉSENTANTS DES LACS /
LAKE REPRESENTATIVES**

**EN ÉLECTION
IN ELECTION**

**DÉBUT DU MANDAT /
START OF MANDATE**

Bataille (2)

Normand Cadieux (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Gladys Guérin

Juillet / July 2009

John Smart

Juillet / July 2009

Vacant (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Rhéaume (2)

Tony Bernard

Juillet / July 2009

Louise Lamarre Proulx

Juillet / July 2009

Richard Murphy (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Vacant (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Barnes (1)

Clayton Devine (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Don Stanley

Juillet / July 2009

Épinettes

Doug Holden

Juillet / July 2009

Truite (1)

Chris Hemmingway (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Louise

Claire Trépanier

Juillet / July 2009

Maskinongé (1)

Tom Iwanowski (1 an / year)

√

Juillet / July 2009

Corrigan (1)

Vacant (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010

Chevreuil (1)

Vacant (2 ans / years)

√

Juillet / July 2010



Adhésion / renseignements – 2010
Membership / Mailing List Information – 2010

Association Perkins-sur-le-Lac (<http://psll.ca>)
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts, QC, J8N 6L8

A. RÉSIDENCE – RESIDENCE (Adresse postale – Mailing address)

Nom de famille / Surname		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address		Téléphone – Telephone	
Ville – City	Province	Code postal	Courriel – Email

B. RÉSIDENCE ESTIVALE – SUMMER RESIDENCE

N° civique – Civic N°	Nom du chemin – Street Name	Lac – Lake	Téléphone – Telephone
-----------------------	-----------------------------	------------	-----------------------

ADHÉSION / MEMBERSHIP

- Oui** (chèque de 40 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL)
Yes (\$40 cheque payable to: Association PSLL)
- Non** (Pas à ce moment-ci)
No (Not at this time)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS – OTHER INFORMATION

- Je désire la correspondance en français I'd like to receive the correspondence in English
- Je désire recevoir le *Bulletin d'information* par courriel I'd like to receive the *Newsletter* via e-mail
- S.V.P., veuillez changer mon adresse comme suit :
Please change my address as follows:

Nom de famille – Surname		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address		Téléphone – Telephone	
Ville – City	Province	Code postal	Courriel – E-mail

- Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s):
I would like to bring the following comments/concerns to your attention:
